

Commune de

## VAL DE CHAISE

Haute - Savoie

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

### DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 décembre 2018

**Nombre de Conseillers :**

en exercice : 23

présents : 12 + 2 pouvoirs

votants : 14

**Date de convocation :**

10 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le dix-sept décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAL DE CHAISE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Nicolas BLANCHARD, Maire de la Commune de VAL DE CHAISE.

**Présents :**

M. BLANCHARD Nicolas, Maire,

M. GAGNERON Ulrich, Maire Adjoint et Maire délégué Cons-Ste-Colombe ;

M. MERMIER Gérard            Mme REVIL-SIGNORAT Fabienne

M. DANTON Alain            M. CHAPPELET Patrick

Maires Adjoints,

M. MERMIER François    M. SOCQUET Pascal

Mme MONGELLAZ Michelle

M. LOSSERAND Hervé    M. SAUVAGE Jean-Luc

M. ROSAY Jean-Jacques

Conseillers Municipaux

**Excusés :** M. JACQUEMONT Norbert (ayant donné pouvoir à M. GAGNERON Ulrich)

M. LADET Christian (ayant donné pouvoir à M. ROSAY Jean-Jacques)

M. DUCRUET Alain

**Absents :** M. BRESSE Philippe - M. MURAT Alexandre - M. TELLE Philippe -

Mme KOURTCHEVSKY Joëlle - M. CARRIER Marc - Mme LE POCHER Alexia -

Mme SCHINDLER Rosemonde - M. JOSSERAND Jean-Paul

Mme MONGELLAZ Michelle est nommée **secrétaire de séance**.

Après avoir constaté que le quorum était atteint (12 membres présents sur 23 conseillers municipaux en exercice), la séance du conseil municipal est ouverte.

**Approbation du Procès-Verbal de la séance du 29 octobre 2018.**

### **Au cours de sa séance, le Conseil Municipal :**

- **ATTRIBUE** des chèques cadeaux de fin d'année d'un montant de 70.00 euros à chaque membre du personnel titulaire et contractuel en poste depuis plus de 3 mois, dans le cadre de l'action sociale prévue par la loi N° 2007-148 du 2 février 2007 et celle du 19 février 2007 (1 voix CONTRE).

- **DECIDE** d'adhérer à la convention proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Hte Savoie, pour bénéficier de la prestation « médecine de prévention ».
- **DECIDE** d'octroyer une subvention à hauteur de 10 euros par jour et par enfant scolarisé à l'école de Cons-Ste Colombe pour leur projet de classe « découverte » de Décembre 2018, d'une part, et à hauteur de 10 euros par jour et par enfant de la classe CE1 - CE2 pour un projet de classe de neige courant Mars 2019 (1 ABSTENTION).
- **APPROUVE** la convention de mise à disposition d'un chauffeur durant la période de déneigement 2018/2019 (du 01/12/2018 au 31/03/2019).

Val de Chaise, le 19 Novembre 2018

**Le Maire, Nicolas BLANCHARD**



Le procès-verbal intégral correspondant sera mis à disposition du public après avoir été approuvé par le conseil municipal.